

Quoi de Neuf ? Petra zo Nevez ?

N° 11

04.06.2021

MAIRIE DE KERNOUËS

1 Pont Mein
29260 KERNOUËS

CONTACT

02.98.83.05.04
accueil.mairiekernoues@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi > Vendredi : 9h15 - 12h15
Mercredi : 9h15-12h15 / 13h30-16h30

PERMANENCE DU MAIRE

Lundi : 10h00 - 12h00 ou sur rendez-vous

PERMANENCE DES ADJOINTS

Sur rendez-vous

DÉCHÈTERIE

Lundi > Samedi : 09h00-12h00 / 14h00-17h45
Dimanche > Fermé

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LESNEVEN 02.98.21.11.77

SPED SERVICE ELIMINATION DES DÉCHETS 02.98.21.87.88

CDAS : 02.98.83.23.66

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

PHARMACIE DE GARDE : 3237

EDF/ENEDIS DÉPANNAGE : 09 726 750 29

RÉGIE DES EAUX LESNEVEN : 02 98 83 02 80

ORANGE DÉPANNAGE : 3900



INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ ce bulletin par mail.

Transmettre votre adresse e-mail à
accueil.mairiekernoues@orange.fr



Mesures et gestes «barrière» lors des opérations de vote :

- **Lavage des mains** (point eau ou gel hydro-alcoolique)
- **Port du masque obligatoire**
- **PREVOIR VOTRE STYLO**

Les bureaux de vote seront ouverts de **8h à 18h**
dans la **salle Louis Page**.

VOTE PAR PROCURATION pour les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin.

Pour faciliter l'exercice du droit de vote, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales de la même commune. Vous aurez besoin des informations suivantes concernant votre mandataire : nom et prénom, adresse et date de naissance. L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir la procuration au plus tôt. C'est à vous de prévenir votre mandataire qu'il votera à votre place, aucun justificatif ne lui sera envoyé.

3 possibilités pour faire la démarche :

- Utiliser le téléservice via le site maprocuration.gouv.fr. Un compte France Connect est nécessaire pour effectuer la démarche, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne.

- Imprimer le formulaire Cerfa n° 14952*02 disponible sur internet, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal ou dans un lieu accueillant du public défini par le préfet.

- Remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat ou tribunal, ou lieu accueillant du public défini par le préfet) et présenter en personne un justificatif d'identité.

Pour les élections régionales et départementales de juin 2021, le jour du vote, un électeur ne peut pas détenir plus de 2 procurations. Par exemple, il peut avoir : soit 2 procurations établies en France, soit 1 procuration établie en France et 1 procuration établie à l'étranger, soit 2 procurations établies à l'étranger. Pour plus d'informations, vous rendre sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

La Presse en parle :

L'ÉGLISE SAINT-EUCHER A REÇU SON NOUVEL ORGUE

Moment de bonheur pour Natacha, l'organiste, et pour les paroissiens de Kernouës, l'église Saint-Eucher vient d'être équipé d'un nouvel orgue, le fruit d'un intéressant partenariat.

« On n'avait pas un usage très régulier de l'orgue. De plus, un instrument de musique comme celui-là a sa vraie place dans une église. » Daniel Impieri, le directeur de l'école de musique intercommunal avait tenu à être présent pour accompagner ce " vrai bijou " qui sera dorénavant à disposition de Natacha Simon, l'organiste Kernouésienne.

Accueilli dans les meilleures conditions

Pour recevoir le nouveau venu, Daniel Bihan, un des paroissiens n'a pas hésité à préparer un socle qui protégera l'orgue de l'humidité. « Il ne doit pas poser par terre. Il doit respirer pour ne pas prendre d'humidité. » Son emplacement auprès du chœur de l'église semblait quant à lui idéal. « Il doit toujours être au plus près du chœur. Ici Natacha peut suivre la messe et son ressenti » appréciaient Le directeur de l'école de musique et Paul Rolland, l'organiste de la paroisse. Cet orgue a une vraie histoire. S'il est arrivé à l'École de Musique, il appartient à la paroisse du Folgoët. « À qui il avait été offert par un habitant de Tréglonou » Précise Daniel Impieri. Paul Rolland, qui n'a pas de secrets pour ce genre d'appareil s'intéressait lui à son âge. « Si nous n'avons pas sa date exacte de naissance. On peut estimer qu'il date des années 1980-1985. »

La motivation de Natacha a été le principal argument

La décision finale de faire parvenir à l'église de Kernouës revient au père Joseph Coste, de la paroisse du Folgoët, qui suivait de près cet orgue, qui cherchait à se poser pour une nouvelle vie. « La principale raison qui m'a poussé à proposer que cet orgue rejoigne l'église de Kernouës est la motivation de son organiste. Natacha Simon est une vraie passionnée de cet instrument de musique, qui a, de plus, transmis cette passion de la musique à sa fille Cécilia, pour qui la harpe et la flûte traversière deviennent des outils de prédilection. » Le père Joseph Coste, qui voulait un certain rayonnement pour cet orgue semble avoir pris la bonne décision, en apportant sa confiance à une vraie autodidacte. Pour information, 8 autres églises de la paroisse du Folgoët ont récemment été aussi équipées de nouveaux orgues. « Cela a été possible grâce aux dons des paroissiens » Précisait le Père Joseph Coste.

Des débuts à 10 ans, à la chapelle du Grouanec

« J'avais 10 ans, donc il y a belle lurette (elle sourit), l'abbé Floch, le recteur de la paroisse du Grouanec, a vu que je passais du temps auprès du petit instrument à clavier de la chapelle. Il m'a simplement dit que pour jouer il me suffisait d'apprendre les notes " Do, Ré, Mi, etc. " C'était parti... Il a finalement été mon seul professeur... Mais, si j'ai tout le temps appris seule, j'écoute beaucoup les professionnels de cet instrument de musique, qui m'a toujours passionné. » Natacha Simier, qui va devenir Natacha Simon en fin de siècle dernier, rejoint alors la commune de Kernouës... Apportant cette passion qui ne se dément pas. « Voilà donc 20 ans que je travaille avec le même orgue dans l'église Saint-Eucher. »

Doté d'un seul clavier, il commençait à donner des signes de fatigue, avec, parfois des notes qui refusaient de répondre à mes doigts... » De quoi apprécier l'arrivée du nouveau " bijou " « Qui lui compte 2 claviers et 1 pédalier. » Natacha va donc reprendre son parcours d'autodidacte, avec les encouragements de Daniel Impieri, qui insiste sur le fait que « Si Natacha va devoir assurer dorénavant une nouvelle corrélation entre ses pieds et ses mains. Tout cela sera devenu automatique dans 6 mois. » Et si on disait que la petite pianiste est en passe de devenir une grande organiste.

Nathacha SIMON avait le sourire pour effectuer ses premiers essais sur son nouvel orgue. Elle accueillait pour l'occasion les représentants et l'organiste de la Paroisse du Folgoët, le directeur de l'école de musique intercommunale et les bénévoles de la paroisse de Kernouës. _ OUEST-FRANCE





Les travailleurs de Ribinou ont «posé» au lavoir du Moulin de Kergoff pour debriefer du travail réalisé et parler du programme à venir.

« Aujourd'hui nous étions en partie concentrés sur le balisage d'une variante que nous avons mis en place à Kersava » Explique Jean Michel Acquitter, un des membres de Ribinou. « D'autres collègues s'étaient, eux, déplacés sur la route menant à Trezel, sur le chemin de Coadic-an-Iliz. Là on était plutôt dans le débroussaillage » continue Jo Lannuzel, président de cette association, qui gère la beauté de 11 km de chemins sur Kernouës « C'est toujours avec plaisir que l'on rencontre des marcheurs sur le circuit. Ils nous félicitent souvent pour le travail effectué... C'est une reconnaissance que l'on apprécie » reconnaît la dizaine de membres présents ce vendredi. Ces rencontres permettent même parfois de prévoir différents travaux à venir...

Pour conclure l'après-midi de travail ces travailleurs du patrimoine s'offrent souvent un petit détour par le lavoir du Moulin de Kergoff, dont la réhabilitation est une réussite.

À noter. Marcheurs, débroussailliers, futurs adhérents, l'assemblée générale de l'association Ribinou est fixée au vendredi 11 juin à 18 h à la salle Louis-Page. Pour participer aux différents travaux, rendez-vous le vendredi, au local communal, à 13 h 30. (QUEST-FRANCE)

annonces paroissiales

buhez ar barrez

Messes :

Samedi 05 Juin : 18h30 Lesneven

Dimanche 06 Juin : 9h30 Saint-Méen et 11h Le Folgoët

Samedi 12 Juin : 18h30 Lesneven

Dimanche 13 Juin : 9h30 Kernilis et 11h Le Folgoët

le coin des associations

korn ar c'hevredigezhiou

RIBINOÛ :

ENTRETIEN DES CHEMINS

Prochaine journée : **Vendredi 11 Juin à 13h30. Local atelier municipal.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Vendredi 11 juin
18h à la salle Louis Page

BAR - TABAC - LE TENNESSY

Nouveaux horaires à partir du
mercredi 9 juin 2021.

Du lundi au jeudi : 9h -13h et 16h - 21h

Vendredi : 9h - 13h et 16h - 23h

Samedi : 9h - 23h

Dimanche : 9h - 23h

Reprise de la pétanque : ouvert à tous le
dimanche 13 juin à 14h. En doublette en 4
parties . Inscription avant 14h au 02.98.83.05.00

la bibliothèque

levraoueg

LES AMIS DU LIVRE

PERMANENCES SAMEDI 10H30 - 11H30

05 Mai : Anne TIGRÉAT

12 Mai : Christiane CABON

INFORMATION CORONAVIRUS

Le président de la République Emmanuel Macron a annoncé, dans un entretien à la presse régionale, un déconfinement en quatre étapes progressives, du 3 mai au 30 juin, conditionnées à la situation sanitaire dans chaque département.

> Depuis le 19 mai 2021 : Couvre-feu repoussé à 21h et réouverture des commerces, terrasses, musées, salles de cinémas et théâtres avec des jauges limitées.

> Troisième étape à partir du 9 juin 2021 : Couvre-feu à 23h et réouverture des cafés et restaurants en intérieur et des salles de sport. Assouplissement du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises.

> Quatrième étape à partir du 30 juin 2021 : Fin du couvre-feu.

Ces mesures nationales pourront être tempérées par des « freins d'urgence » dans les territoires où le virus circule trop (taux d'incidence supérieur à 400 infections pour 100 000 habitants ; augmentation brutale du taux ; risque de saturation des services de réanimation)

• SERVICE ENVIRONNEMENT

-ÉTANG DU PONT DE KERLOUAN-

L'étude de la continuité écologique et de prise en compte de la biodiversité et qualité de l'eau du Moulin du Pont, lancée en 2019, est actuellement finalisée.

Un document synthétique présentant les résultats de cette étude ainsi que les avis écrits des scientifiques de l'Office Français de la biodiversité (OFB), de la Cellule Milieux Aquatiques du Finistère, de l'APPMA et d'Eau et Rivières sont consultables sur le site de la CLCL www.clcl.bzh (rubrique Environnement > Zones naturelles).

• SERVICE DÉCHETS

-LES CONSEILS DE L'AMBASSADRICE DU TRI-

> Votre composteur dégage une mauvaise odeur ?

C'est le signe d'une décomposition des biodéchets en absence d'air. Cela se rencontre quand on introduit beaucoup de déchets riches en eau, en azote comme les tontes de gazon. Il faut alors sortir tout le compost et laissez-le sécher et s'aérer. Vous pouvez également, de façon préventive mélanger les déchets en les aérant et varier la nature des apports. Evitez également de mettre des déchets carnés, des produits laitiers, du poisson et des crustacés.

• SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

-SAINT-FRÉGANT / TRÉGARANTEC / SAINT-MÉEN / KERNOUËS-

> Retard de facturation. Du fait du transfert des données des logiciels de chaque commune vers un seul logiciel de gestion de la facturation eau et /ou assainissement, le service eau/assainissement enregistre des retards dans l'édition des factures d'eau.

SITE DE MENEHAM

A partir de vendredi 21 mai à 10h30 Meneham se déconfiner et dévoile ses nouveaux musées !

En plus de la réouverture de l'ensemble du site (ateliers d'artisans, terrasse de l'Auberge, Maison de Territoire), venez découvrir les nouveaux musées de Meneham : de nouvelles thématiques abordées, 2 fois plus d'espaces et le plein de nouveautés.

La raison qu'il vous manquait pour [re]venir à Meneham !

02 98 83 95 63 / contact@meneham.bzh

• TOURISME COTE DES LEGENDES

AVIS AUX ORGANISATEURS D'ANIMATIONS

Dans ce contexte inédit, Tourisme Côte des Légendes s'adapte et continue de promouvoir les animations qui seront maintenues pour cette année.

Afin de faire paraître vos animations, veuillez compléter le formulaire que vous trouverez sur le site internet de Tourisme Côte des Légendes www.cotedeslegendes.bzh Espace Pro (accessible en bas de page) / Fêtes et manifestations / formulaire en ligne. Toutes les informations que vous nous communiquerez via ce formulaire seront également publiées sur notre site internet.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Geneviève Dolou au 02 29 61 13 60 ou genevieve@cotedeslegendes.bzh

PRODUCTION & ÉDITION

Mairie de Kernouës

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christophe BÈLE, Maire

DÉPÔT LÉGAL

16 mai 2021

PROCHAINE PARUTION

LE 18 Juin 2021

Dépôt des articles pour

le 16 Juin à 12h00